



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE



fcfa
FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES
ET ACADIENNE
DU CANADA

RDEE
Canada

Le leader du développement économique
des communautés francophones et acadienne

APPEL DE PROPOSITIONS

Le 21 janvier 2021

Titre du projet :

**Initiative de recherche au sein des communautés
francophones en situation minoritaire pour une main-d'œuvre
qualifiée dans les différents secteurs de l'économie
canadienne**

Date de fermeture :

Le lundi 8 février 2021, à 17 h, heure normale de l'Est

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	3
2. CONTEXTE.....	3
3. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	4
4. QUESTIONS DE RECHERCHE.....	4
5. QUELQUES NOTES D'INFORMATION.....	5
5.1. Immigration.....	5
5.2. Petites et moyennes entreprises	7
6. COMITÉ D'ENCADREMENT DE L'ÉTUDE.....	8
7. RAPPORTS ET ÉCHÉANCIERS.....	9
8. COUTS TOTAUX.....	10
9. CONTENU DE LA PROPOSITION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	10
10. FERMETURE DE L'APPEL DE PROPOSITIONS ET ÉCHÉANCIER PRÉVU	11
11. AUTRES CONSIDÉRATIONS	12

1. Introduction

Le présent appel de propositions est une initiative de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) (acufc.ca), de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada (fcfa.ca) et du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) du Canada (rdee.ca).

Les trois organismes ont obtenu des fonds d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) pour réaliser cette étude en collaboration.

2. Contexte

La COVID-19 a provoqué des bouleversements sans précédent qui ont affecté l'économie canadienne. Entre les mois de mars 2020 et de juin 2020, le marché du travail canadien a accusé un recul, alors que plus de 3 millions d'emplois, à temps plein ou à temps partiel, ont été perdus durant cette période. Le taux de chômage a atteint 13 % en avril 2020, soit l'un des taux les plus élevés depuis 1976, année pour laquelle des données comparables sont disponibles.

Il est important de mentionner qu'un grand nombre de mises à pied en principe temporaires risquent de devenir permanentes. Un sondage mené par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante révélait que le tiers des PME qui ont fermé leurs portes au début de la pandémie ne sont pas certaines de pouvoir les rouvrir au cours des prochaines semaines ou des prochains mois. Restaurants Canada a corroboré ce constat. Au début d'avril 2020, cette association indiquait que 800 000 emplois avaient été perdus dans ce secteur depuis le début de la pandémie et que 50 % des entreprises alimentaires pourraient disparaître si la situation ne s'améliorait pas avant juillet 2020.

La deuxième vague de la pandémie déferle sur le Canada depuis novembre 2020 et différentes provinces sont en confinement depuis janvier 2021. Les données publiques des prochains mois présenteront un portrait sans doute peu reluisant et il sera primordial de relancer l'économie. À cette fin, le gouvernement fédéral devra déterminer les défis que ces bouleversements entraîneront à moyen et à long terme dans les différents secteurs de l'économie.

Les trois promoteurs de cette recherche œuvrent dans les communautés francophones en situation minoritaire au Canada. Ces communautés devront innover au cours des prochaines années pour contribuer à une économie florissante tout en répondant à leurs besoins démographiques et économiques. De plus, elles font face à des défis qui leur sont propres et qui ont des impacts sur le tissu social du Canada. Une relance économique qui n'aurait lieu qu'en anglais et qui ne tiendrait pas compte des besoins et des spécificités des communautés francophones en situation minoritaire pourrait constituer un facteur d'assimilation.

3. Objectifs de la recherche

L'ACUFC, la FCFA et RDÉE Canada cherchent une personne ou une firme possédant l'expertise requise pour mener une recherche qui devra remplir les trois objectifs suivants :

1. Déterminer les besoins de main-d'œuvre des communautés francophones et acadiennes du Canada, et ce, dans les différentes provinces et les territoires à l'exception du Québec, y compris dans les régions éloignées;
2. Permettre aux communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) de mieux se positionner dans les secteurs économiques et de mieux s'insérer dans les stratégies fédérales de relance économique;
3. Fournir à tous les intervenants concernés des CFSM ainsi qu'aux gouvernements des données probantes pouvant appuyer les stratégies et les initiatives à mettre en œuvre pour favoriser et soutenir la relance économique.

Notes :

- La recherche devra présenter des données pour chaque province et territoire où vivent les communautés francophones en situation minoritaire;
- La recherche devra déterminer les pistes à privilégier pour favoriser l'immigration francophone dans le cadre des niveaux d'immigration annoncés pour les trois prochaines années;
- La méthodologie, le plan de recherche et les résultats de cette recherche seront publics, sans faire l'objet de droits d'auteur.

4. Questions de recherche

La recherche devra répondre aux questions suivantes :

1. Quels sont les principaux secteurs d'activité économique des CFSM, dans les secteurs privé, public, parapublic et communautaire?
2. Quels sont les besoins de main-d'œuvre de ces secteurs d'activité?
3. Quels sont les nouveaux besoins de main-d'œuvre dans les secteurs d'activité perturbés par la pandémie? Les besoins de main-d'œuvre seront déterminés pour chaque province et territoire où vivent les communautés francophones en situation minoritaire;
4. À la lumière de ces besoins, quels sont les secteurs d'activité qui pourraient être particulièrement renforcés par des travailleurs qualifiés étrangers et par des immigrants d'expression française dans les communautés francophones en situation minoritaire? Quels sont les défis auxquels font face les employeurs désireux de recruter une main-d'œuvre étrangère d'expression française?

5. Quels sont les besoins de formation des PME des secteurs d'activité prioritaires? Cette formation pourrait être offerte par les établissements postsecondaires ou encore par des organismes communautaires ou des personnes possédant l'expertise nécessaire;
6. Quelles sont les nouvelles compétences qui devront être développées dans les catégories d'emploi pour répondre aux besoins des employeurs des secteurs d'activité prioritaires (par exemple, économie verte, économie numérique)?
7. Comment joindre les employeurs (entrepreneurs, compagnies privées, organismes publics et parapublics) et quels sont les programmes ou les services dont ces derniers auraient besoin?
8. Comment mettre à profit l'Allocation canadienne pour la formation¹ et d'autres programmes gouvernementaux?
9. Quels rôles peuvent jouer les principales parties prenantes des communautés francophones en situation minoritaire pour appuyer une relance économique en français à la suite de la pandémie de COVID-19? (Secteurs privé, gouvernemental et paragouvernemental, industries culturelles, etc.)

5. Quelques notes d'information

5.1. Immigration

Le 30 octobre 2020, le gouvernement du Canada annonçait le plan le plus ambitieux des niveaux d'immigration au Canada pour les trois prochaines années afin de répondre aux besoins de la relance économique de l'après-COVID. Le plan s'avère une occasion unique de favoriser la revitalisation démographique et la relance économique au sein des communautés francophones et acadiennes.

L'immigration constitue un facteur clé du développement des communautés francophones et acadiennes visées par cette recherche, tant sur le plan démographique qu'économique. Ces communautés travaillent en partenariat pour la réalisation de leur plan stratégique en immigration francophone [Bâtir ensemble des communautés dynamiques, plurielles et inclusives \(2018- 2023\)](#).

Ce plan s'inscrit dans le cadre de la stratégie en matière d'immigration francophone du gouvernement canadien, qui s'est engagé à accroître l'immigration francophone au Canada, à l'extérieur du Québec, pour atteindre la cible de 4,4 % en 2023. Voir la [Stratégie en matière d'immigration francophone : Atteindre nos objectifs](#). En cernant les besoins de main-d'œuvre qui se feront sentir dans les CFSM après la pandémie de COVID-19, la recherche devra présenter des recommandations pour recruter les compétences étrangères en misant sur les niveaux d'immigration ciblés par le gouvernement canadien.

¹ Pour plus de détails sur l'Allocation canadienne pour la formation, consulter la page suivante : <https://www.budget.gc.ca/2019/docs/themes/good-jobs-de-bons-emplois-fr.pdf>.

Cette initiative est encore plus importante, compte tenu du fait que la pandémie a forcé le Canada à fermer ses frontières pendant des mois en 2020. Voici un extrait à ce sujet tiré du communiqué de presse émis par IRCC le 30 octobre 2020 :

Bien qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) ait continué à accepter et à traiter des demandes tout au long de la pandémie, les restrictions de voyage mondiales et les contraintes de capacité ont conduit à un déficit d'admissions au cours des derniers mois. Afin de compenser le manque à gagner et de s'assurer que le Canada dispose des travailleurs dont il a besoin pour remédier aux pénuries critiques dans le marché du travail et demeurer compétitif sur la scène mondiale, le plan des niveaux de 2021 à 2023 vise à continuer d'accueillir des immigrants à un rythme d'environ 1 % de la population du Canada, y compris 401 000 résidents permanents en 2021, 411 000 en 2022 et 421 000 en 2023. Le plan précédent fixait les objectifs à 351 000 en 2021 et à 361 000 en 2022.

Autrement dit, le gouvernement canadien et les communautés devront plus que jamais saisir l'occasion que leur offre ce plan ambitieux en favorisant l'arrimage des compétences venues de l'étranger (nouveaux arrivants et candidats à l'immigration) aux besoins des communautés en matière de ressources humaines et d'expertises. La détermination de ces besoins permettra aux communautés de s'insérer dans les stratégies fédérales pour favoriser leur propre dynamisme en français, notamment par la voie de l'immigration.

Tout en favorisant l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) met en œuvre des programmes pour réaliser les objectifs établis dans le Plan des niveaux d'immigration 2020-2023 en sélectionnant des résidents permanents qui répondent aux besoins économiques et sociaux tout en permettant au Canada de remplir ses obligations internationales. La politique et le plan du gouvernement du Canada en matière d'immigration visent à attirer les talents nécessaires pour stimuler l'innovation et favoriser la création d'emplois. Les différentes initiatives gouvernementales comprennent divers volets dont l'immigration économique, la réunification des familles, le recrutement d'étudiants internationaux ainsi que la protection des personnes les plus vulnérables.

Connaitre les besoins du marché du travail canadien à court, à moyen et à long termes afin de mieux arrimer le recrutement à l'intégration des immigrants devient alors indispensable. Plusieurs sources de données sur le marché du travail sont disponibles, que ce soit à l'échelle nationale, provinciale-territoriale ou encore locale. En recoupant ces données, il devient possible de dégager les grandes tendances, d'évaluer les besoins de main-d'œuvre du marché du travail et de mieux comprendre la nature des postes à pourvoir. Toutefois, des données précises sur les particularités et les besoins des CFMS sont quasi inexistantes. Par conséquent, la recherche doit permettre d'approfondir la compréhension de l'environnement économique et des besoins de main-d'œuvre de ces communautés.

5.2. Petites et moyennes entreprises

Au Canada, la grande majorité des entreprises sont des PME² et ces dernières doivent avoir les compétences, les outils et la confiance nécessaires pour participer pleinement à l'économie numérique axée sur les données³.

Toutefois, en 2018, 41 % des entreprises canadiennes ne pouvaient pas trouver les compétences dont elles avaient besoin. Les PME doivent s'adapter et parvenir à attirer et à retenir un personnel hautement qualifié dans un marché du travail marqué par des pénuries de main-d'œuvre. De ce fait, les PME accusent un sérieux retard en matière d'adoption des technologies numériques. À titre d'exemple, 89 % des PME canadiennes ne vendent pas leurs produits et leurs services en ligne. De plus, les PME en région rurale sont moins susceptibles de se tourner vers l'exportation, d'adopter de nouvelles technologies, de gérer un site Web, de miser sur l'innovation ou de détenir des brevets ou d'autres formes de propriété intellectuelle. Ces entreprises ont d'ailleurs déclaré que le coût croissant des intrants, la réglementation gouvernementale ainsi que le recrutement d'employés qualifiés et leur fidélisation étaient les principaux obstacles à leur croissance en 2017⁴.

Or, les PME sont rarement en mesure de bien articuler leurs besoins en matière de formation, car elles n'ont pratiquement aucune idée des orientations futures de leur propre industrie. Elles n'ont pas les ressources nécessaires pour examiner les tendances de demain ni pour réfléchir à l'avenir de leur entreprise dans 24 à 36 mois. Le principal problème est que de nombreuses PME canadiennes ont besoin d'établir de meilleures prévisions. Le projet de recherche proposé vise à apporter une solution à ce problème pour les PME des communautés francophones en situation minoritaire.

Le 8 mai 2020, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a créé le Conseil sur la stratégie industrielle canadienne. Celui-ci a pour mandat de conseiller le gouvernement canadien et de guider ses interventions en vue d'assurer la stabilisation et la relance économique des

² Source : gouvernement du Canada. (2019). *Le commerce et les petites et moyennes entreprises*. [https://www.international.gc.ca/trade-commerce/sme-pme/sme-roles-pme.aspx?lang=fra#:~:text=Le%20r%C3%B4le%20des%20PME%20dans,et%20de%20cr%C3%A9ation%20d'emplois.&text=1%2C9%20%25%20\(pr%C3%A8s%20de,2%20939\)%20de%20grandes%20entreprises](https://www.international.gc.ca/trade-commerce/sme-pme/sme-roles-pme.aspx?lang=fra#:~:text=Le%20r%C3%B4le%20des%20PME%20dans,et%20de%20cr%C3%A9ation%20d'emplois.&text=1%2C9%20%25%20(pr%C3%A8s%20de,2%20939)%20de%20grandes%20entreprises). En décembre 2017, le milieu des affaires canadien comptait 97,9 % (1,15 million) d'entreprises de petite taille (99 employés ou moins), 1,9 % (près de 22 000) d'entreprises de taille moyenne (de 100 à 499 employés) et 0,2 % (2 939) de grandes entreprises. Les PME employaient plus de 10,6 millions de Canadiens, soit près de 90 % de l'effectif du secteur privé.

³ Les PME qui utilisent l'Internet connaissent une hausse de 10 % de leur productivité. D'autre part, la croissance et les exportations des PME qui utilisent largement les technologies Web sont deux fois plus élevées que celles des autres PME. Source : McKinsey Global Institute. (Mai 2020). *Internet matters: The Net's sweeping impact on growth, jobs, and prosperity*.

⁴ Source : gouvernement du Canada. (2019) *Innovation, sciences et développement économique Canada, Sous-ministres dossier de briefing*. [https://www.ic.gc.ca/eic/site/140.nsf/vwapj/DM-Transition-Binder-REDACTED-FR.pdf/\\$file/DM-Transition-Binder-REDACTED-FR.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/140.nsf/vwapj/DM-Transition-Binder-REDACTED-FR.pdf/$file/DM-Transition-Binder-REDACTED-FR.pdf)

secteurs à forte croissance et de soutenir les stratégies sectorielles qui stimulent l'innovation, qui favorisent l'adoption du numérique et qui assurent la durabilité (ISDE, 2020)⁵.

On estime à environ 78 000 le nombre de milieux d'affaires dans les communautés de langue officielle francophones du Canada. Voir *Un profil des entreprises dans les communautés minoritaires de langue officielle francophones* (RDÉE Canada, 2016).

Certaines choses sont déjà connues. Par exemple, dans l'industrie agroalimentaire, on retrouve des PME dans les domaines des pêches, de l'agriculture, de l'aquaculture et de la transformation alimentaire. L'industrie numérique, où sont présentes certaines PME de la francophonie canadienne, englobe les technologies de l'information et des communications (TIC), les médias numériques et interactifs ainsi que la production de contenu.

Toutefois, pour les secteurs de la fabrication de pointe, de la santé et des sciences biologiques, des technologies propres et des ressources pour l'avenir, il est impossible d'esquisser un portrait de la place qu'occupent les PME au sein de ces secteurs en raison de l'absence de données.

Une étude du Conference Board du Canada réalisée en 2019 pour le compte de l'ACUFC a dressé un portrait comparatif de la proportion de travailleurs canadiens et de travailleurs bilingues dans chacun des secteurs d'activité dans les provinces autres que le Québec. Bien que présents dans tous les secteurs d'activité, l'étude a démontré que les personnes bilingues sont relativement plus nombreuses dans les industries culturelles, dans les services professionnels, scientifiques et techniques, dans les services d'enseignement, dans les arts, les spectacles et les loisirs ainsi que dans l'administration publique⁶.

La recherche devra présenter des données probantes, pour chaque province et territoire à l'exception du Québec, ainsi que des recommandations qui permettront aux CFSM de s'inscrire dans les stratégies visant à relancer l'économie canadienne et dans celle élaborée par le Conseil sur la stratégie industrielle canadienne. La recherche devra notamment présenter les formations pouvant être offertes par diverses parties prenantes pour que les employeurs ainsi que les travailleuses et les travailleurs des CFSM puissent s'insérer dans ces stratégies.

6. Comité d'encadrement de l'étude

Un comité d'encadrement composé d'une ou d'un cadre supérieur employé et nommé par chaque organisme promoteur de l'étude a été mis sur pied. La personne ou la firme retenue travaillera en étroite collaboration avec ce comité d'encadrement.

⁵ Source : ISDC. (2020). *Innovover pour un meilleur Canada*.

<https://www.ic.gc.ca/eic/site/062.nsf/fra/accueil>

⁶ Diaz, H. A. (Avril 2019). *Le bilinguisme anglais-français hors Québec : un portrait économique des bilingues au Canada*. Ottawa, le Conference Board du Canada. Étude réalisée pour l'ACUFC.

https://acuafc.ca/wp-content/uploads/2019/05/EtudeConferenceBoard_BilinguismeQC-FR.pdf

7. Rapports et échéanciers

La firme devra produire les rapports suivants aux dates mentionnées.

- 1) Rapport d'étape 1, vers le 22 février 2021 : plan de recherche détaillé et méthodologie.

Après l'attribution du contrat, la firme devra produire un rapport décrivant le plan de recherche et la méthodologie. La firme apportera des changements au plan de travail en fonction des commentaires émis par le comité d'encadrement.

- 2) Rapport d'étape 2, vers la mi-mars 2021 : résultat de la revue de littérature.

La firme préparera un rapport préliminaire sur les diverses sources consultées et présentera des constats préliminaires qui s'en dégagent en lien avec les objectifs de la recherche. Les trois organismes promoteurs de la recherche fourniront les rapports et les recherches à leur disposition.

- 3) Rapport d'étape 3, vers la mi-mai 2021 : la firme devra soumettre une ébauche des données recueillies, tant quantitatives et qualitatives, et des recommandations découlant de la recherche.

Note importante : Nous postulons à priori que l'appui aux travailleuses et aux travailleurs en matière de formation serait offert par l'entremise de programmes de formation gouvernementaux existants, comme l'Allocation canadienne pour la formation et autres.

- 4) Rapport 4, vers la fin juin 2021 : version définitive du rapport de recherche.

Le titre du rapport final sera le suivant : Initiative de recherche au sein des communautés francophones en situation minoritaire pour une main-d'œuvre qualifiée dans les différents secteurs de l'économie canadienne.

Le rapport final comprendra, entre autres, les parties suivantes :

- 1) La méthodologie;
- 2) Les données quantitatives;
- 3) Les données qualitatives;
- 4) Les constats;
- 5) Les conclusions;
- 6) Les recommandations;
- 7) Les annexes.

Pour respecter les dispositions contractuelles liant les trois organismes promoteurs de la recherche à leurs bailleurs de fonds respectifs, la firme devra s'assurer que le rapport final couvre les éléments essentiels suivants :

1. Les besoins de formation en lien avec les PME pour permettre aux CFSM de mieux se positionner dans les secteurs économiques à forte croissance;
2. Le profil économique de chaque communauté visée;
3. Les besoins de main-d'œuvre dans les secteurs les plus déterminants pour le développement des communautés : petite enfance, éducation, santé, culture, justice, etc.;
4. Les besoins de main-d'œuvre des secteurs les plus susceptibles d'être renforcés par des travailleurs qualifiés étrangers : administration, tourisme, technologie, transport, etc.

8. Coûts totaux

La concurrence pour cet appel de propositions se situe au niveau de la qualité attendue des produits livrables et non au niveau des coûts. Cette recherche devra être réalisée pour une **somme forfaitaire de 140 000 \$, taxes en sus**. Nous estimons qu'il faudra quelque 200 jours-personne de travail pour réaliser ce mandat. Aucun déplacement ne sera nécessaire.

9. Contenu de la proposition et critères d'évaluation

La proposition devra comprendre les renseignements suivants :

- Une description de la compréhension du mandat, la compréhension du mandat étant un critère obligatoire pour que la proposition soit étudiée;
- Un plan de travail détaillé qui inclura les principales étapes nécessaires à la réalisation du mandat de l'appel de propositions et du respect de l'échéancier proposé;
- Une description détaillée de la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs de la recherche;
- Un curriculum vitae des personnes qui mèneront les travaux, des références professionnelles et une liste de travaux connexes;
- Une section financière comprenant les éléments suivants :
 - Le taux quotidien des services professionnels;
 - Le nombre de jours de service par expertise;
 - Les taxes;
 - Le total des frais et des coûts pour la réalisation du mandat;
- Le travail sera réalisé en français seulement; le soumissionnaire **devra s'assurer que tous les documents remis soient soumis à une correction d'épreuves, et ce, à même le montant forfaitaire du contrat**; cette correction d'épreuves devra être effectuée par une firme professionnelle dont le nom devra figurer à la section financière de la proposition; les trois promoteurs de la recherche se réservent le droit d'effectuer une correction d'épreuves aux frais de la firme retenue si la qualité du français laisse à désirer;
- La proposition devra être signée par les personnes ainsi autorisées de la firme réalisant le mandat.

Les critères d'évaluation des propositions sont présentés dans le tableau qui suit.

Critères d'évaluation des propositions	Valeur (%)
Compréhension du mandat	0 – critère obligatoire
Niveau de connaissance du secteur économique des communautés francophones en situation minoritaire	20
Expérience démontrée en matière de recherche de données <u>quantitatives</u> en français au Canada dans le domaine de l'économie et de l'immigration d'expression française dans les communautés francophones en situation minoritaire. Les sources de données quantitatives pour cette recherche sont Statistique Canada, les organismes gouvernementaux et les organismes communautaires à vocation économique. La firme est invitée à proposer d'autres sources pertinentes.	40
Capacité démontrée d'analyse rigoureuse, de synthèse et de rédaction pour dégager des constats et des conclusions et pour formuler des recommandations que pourront utiliser les membres de l'ACUFC et de la FCFA, RDÉE Canada, les PME, les organismes de développement économique ainsi que les gouvernements et autres parties prenantes.	40
Total	100

10. Fermeture de l'appel de propositions et échéancier prévu

Les propositions devront être reçues au plus tard le **lundi 8 février 2021, à 17 h**, heure normale de l'Est, et devront être transmises par courriel à l'attention de :

- Ronald Bisson, directeur des opérations, ACUFC, rbisson@acufc.ca.

La firme devra également mettre les personnes suivantes en copie conforme sur cet envoi par courriel :

- Roukya Abdi Aden, gestionnaire, concertation nationale en développement économique et en employabilité, secteur de l'immigration économique et du tourisme, RDÉE Canada, roukya@rdee.ca;
- Yasmina Boubzari, directrice de l'immigration francophone, FCFA du Canada, immigration@fcfa.ca.

Ce contrat débutera durant la semaine du **15 février 2021 et se terminera le 30 juin 2021**.

11. Autres considérations

1. L'ACUFC, la FCFA et RDÉE Canada ne sont pas tenus de motiver l'acceptation ou le rejet d'une proposition et ne s'engagent à accepter ni la proposition la plus basse, ni aucune des propositions reçues ou ouvertes, ni à payer aucuns frais. Les trois organismes ne s'engagent à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.
2. La proposition retenue sera utilisée à titre indicatif pour l'élaboration d'un contrat qui sera cosigné par les parties. Les trois organismes ont un protocole d'entente qui régit la gestion de ce projet. Le contrat et les suivis administratifs sont sous la responsabilité de RDÉE Canada.
3. La soumission devra être rédigée en français. Les travaux devront être réalisés uniquement en français.
4. Tout matériel produit dans le cadre de ce projet sera public.